

28.08.2012 - 10:14 Uhr

PNR 59: la prolongation du moratoire sur l'utilisation d'OGM dans l'agriculture ne se justifie pas

Zurich (ots) -

Une nouvelle prolongation du moratoire sur les OGM porterait préjudice à la Suisse. Sur le plan scientifique en tout cas, elle ne se justifie pas, comme le prouvent les résultats du Programme national de recherche PNR 59 "Utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées". Les essais réalisés en Suisse ne donnent en effet aucune indication quant à des risques pour l'environnement et la santé. Le PNR 59 confirme ainsi les conclusions d'autres programmes internationaux de recherche. Une coexistence sans risque est tout à fait possible entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture "biotech".

scienceindustries, association économique du secteur chimie pharma biotech, est fermement opposée avec economiesuisse, Swiss Biotech Association et Konsumentenforum kf à toute nouvelle prolongation du moratoire sur les OGM. Un interdit technologique décrété par l'Etat serait préjudiciable à l'innovation, correspondrait à une véritable régression et poserait au surplus des problèmes juridiques. Le moratoire anti-OGM affecte la recherche et l'économie de notre pays; il menace de lui faire perdre la position de pointe que le monde entier lui reconnaît.

Pas de risque pour l'environnement et la santé

Les nombreux projets de recherche menés sur la biosécurité dans le cadre du PNR 59 ne permettent pas de conclure à la dangerosité des cultures de plantes utilitaires génétiquement modifiées. Leurs résultats corroborent en ce sens ceux d'autres enquêtes importantes effectuées en Suisse et à l'étranger.

La coexistence est possible!

La coexistence entre agriculture conventionnelle et agriculture biotechnologique est possible - moyennant un modeste surcroît de dépenses. En échange, les cultures d'OGM peuvent assurer des bénéfices économiques supplémentaires. Un régime légal de coexistence entre cultures conventionnelles et OGM peut être mis en place à l'aide d'un petit nombre d'adaptations à la loi sur le génie génétique. Juridiquement, une nouvelle prolongation du moratoire ne se justifierait qu'à titre temporaire jusqu'à l'entrée en vigueur d'une ordonnance sur la coexistence. De plus, la décision de prolonger le moratoire n'aurait aucun fondement constitutionnel.

Les agriculteurs et les consommateurs veulent la liberté de choix

Aux quatre coins du monde, des plantes génétiquement modifiées sont déjà sur le marché ou en passe de recevoir le feu vert officiel. Des variétés résistant aux maladies ou aux parasites et permettant un contrôle plus souple des mauvaises herbes peuvent non seulement offrir à l'agriculteur de précieux avantages économiques, mais aussi contribuer à la protection des ressources vivrières et au développement d'une agriculture plus durable. Dans le secteur agricole surtout, il doit être possible de recourir à de nouvelles technologies lorsqu'elles apportent une plus-value aux agriculteurs et aux consommateurs. Comme le révèle l'étude PNR 59, plus de 35% des agriculteurs du canton de Zurich interrogés répondent positivement à la question de savoir s'ils accepteraient de cultiver des plantes génétiquement modifiées.

La liberté de choix des produits semble particulièrement importante aux yeux des Suisses et Suissesses, qui ne veulent pas être mis sous tutelle. Des ventes tests effectuées dans notre pays confirment le fait qu'un consommateur sur cinq achèterait des produits génétiquement modifiés si on lui en offrait la possibilité. En outre, pas moins de 71% de l'ensemble des consommateurs plaident pour la liberté de choix entre végétaux génétiquement modifiés et végétaux de culture traditionnelle. Le nombre de personnes qui achèteraient des produits OGM dépasse même actuellement celui des consommateurs de produits bio.

La Suisse doit pouvoir contribuer à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire mondial

Aujourd'hui déjà, la biotechnologie et le génie génétique améliorent la durabilité de l'agriculture et déterminent l'avenir de la production alimentaire mondiale. Face à la croissance démographique de notre planète, ces technologies ont de plus en plus d'importance, surtout pour les pays émergents et les pays en développement. En décidant de prolonger le moratoire, la Suisse se prive d'une opportunité de développement. Elle se détourne de sa vocation de centre universitaire et industriel axé sur l'innovation, réputé pour son rôle dominant en faveur de la sécurité alimentaire mondiale. L'économie et la société suisses se font ainsi du tort à elles-mêmes.

Contact:

Marcel Sennhauser
Responsable Communication scienceindustries
E-Mail: marcel.sennhauser@scienceindustries.ch
Tél.: +41/44/368'17'44

Prof. Dr. Rudolf Minsch
Chef économiste economiesuisse

E-Mail: rudolf.minsch@economiesuisse.ch
Tél.: +41/44/421'35'34

Domenico P. Alexakis
Directeur de Swiss Biotech Association
E-Mail: info@swissbiotech.org
Tél.: +41/44/455'56'78 ou +41/44/786'14'28

Franziska Troesch-Schnyder
Présidente de Konsumentenforum kf
E-Mail: info@franziska-troesch.ch
Tél.: +41/44/391'360'35 ou
Mobile: +41/79/634'25'33

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005119/100723750> abgerufen werden.